

Les acteurs de l'immobilier réagissent. APL : le gouvernement pénalise les Français prévoyants.

Le patrimoine des Français sera désormais pris en compte pour calculer les APL (Aide personnalisée au logement). Ceux qui ont un patrimoine supérieur à 30 000 € verront leurs aides réduites, voire supprimées, et ce dès le 1^{er} octobre. Ce seuil « est appliqué à la somme de la valeur du patrimoine mobilier financier et de la valeur estimée de l'ensemble du patrimoine immobilier, à l'exception de la résidence principale et des biens à usage professionnel » précise le décret. Les sommes placées sur les livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDD, LEP...) sont donc concernées.

Un plafond trop bas et une brutalité de son application. *Eric Allouche, Directeur Exécutif du réseau ERA Immobilier.*



Eric Allouche, Directeur Exécutif du réseau ERA Immobilier, critique vivement cette mesure qu'il juge injuste : « Ce plafond de 30 000 € est beaucoup trop bas ! On estime que 650 000 foyers aux revenus modestes vont souffrir de cette mesure. En dehors des étudiants, ce sont souvent des divorcés ou des personnes âgées avec de petites retraites qui ont besoin de ces aides. »

« Son application brutale ne permet pas aux Français d'organiser leur budget, poursuit Eric Allouche. Beaucoup de locataires vont se retrouver en grande difficulté, voire dans l'impossibilité de payer leur loyer à la fin du mois. Leur unique tort pour se retrouver dans cette situation est d'avoir été prévoyants et de posséder quelques économies en cas de coup dur de la vie. »

« Autre ségrégation, pourquoi le gouvernement cherche à pénaliser les personnes ayant une résidence secondaire ? s'interroge Eric Allouche. A croire qu'il n'aime pas les Français propriétaires, qu'il pénalise encore et encore.

Pourquoi pénaliser les économes et les prévoyants ? *Benjamin Nicaise, président de Cerenicimo.*



« Encore une fois on va pénaliser les prévoyants, les économes, au profit de ceux qui se laissent porter par la collectivité. Décidément dans ce pays il faut être cigale et surtout pas fourmi. » souligne Benjamin Nicaise, président de Cerenicimo.

Retrouver en ligne

- [Toutes les informations sur ERA Immobilier](#)
- [La photo d'Eric Allouche](#)
- [Toutes les informations sur Cerenicimo](#)
- [La photo de Benjamin Nicaise](#)
- [Toutes les informations de Galivel & Associés](#)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>